

Nom des lacs :

Les lacs de Lastioules et de la Crégut,

Communes : **Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Saint Genes-Champespe, Tremouille**

Site inscrit et/ou classé : **Les lacs de Lastioules et de la Crégut, inscrits en 1973 (Cantal)**



MORCEAU CHOISI

Ce n'est pas que le climat soit si dur. Mais le sol n'est plus le bon terroir volcanique des Dore. Les plateaux de schiste, de gneiss se creusent en cuvette, ou s'encombrent de buttes mamelonnées, striées par les moraines. Un semi-chaos usé, arrondi, peuplé d'arbres, où cultures et prairies font l'effet de clairières. Des futaies s'y massent : le bois de Gravières, le bois des Gardes que flanquent les deux lacs de Laspialades, et de la Crégut. Nappes d'eau, forêts, blocs erratiques composent un paysage qui rappellent ceux des pays nordiques.

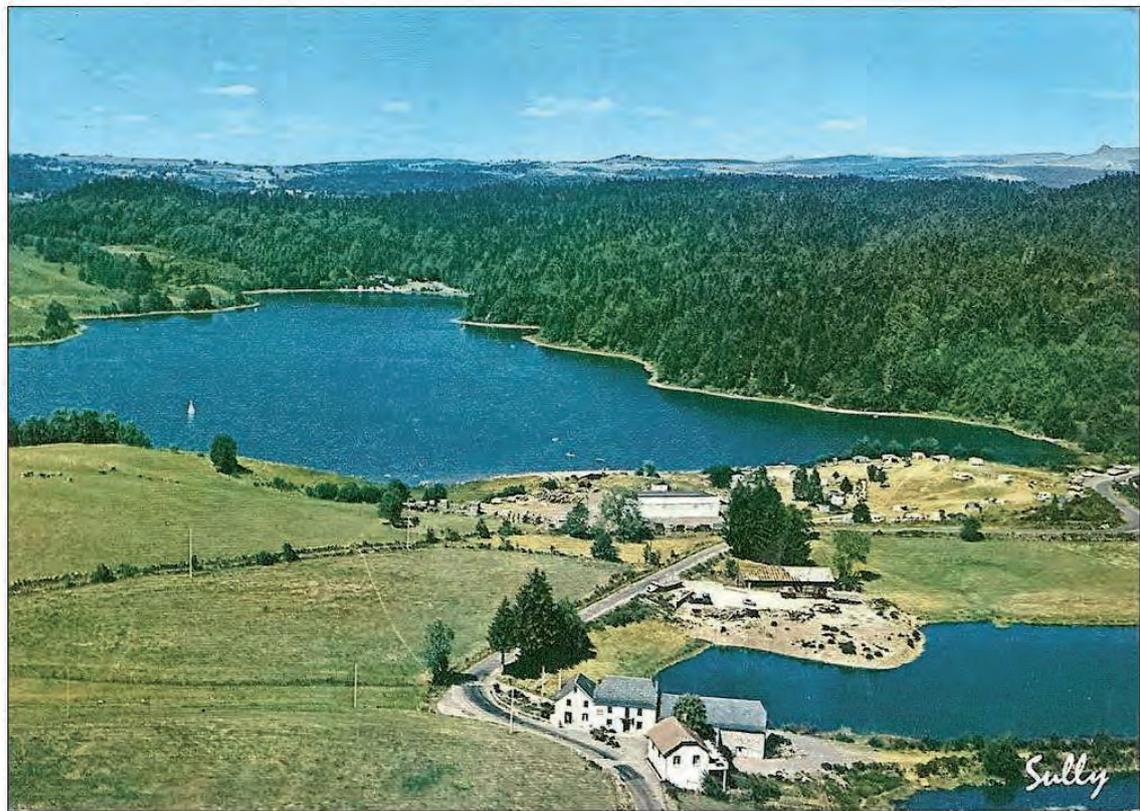
Henri Pourrat, En Auvergne, Edition Arthaud, Collection "les Beaux Pays", 1966

ICONOGRAPHIE ↘



Trute

www.delcampe.net



christian8298

www.delcampe.net

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DU CLASSEMENT DU SITE ↘

Année d'inscription : 1973

Critères d'inscription. Site pittoresque. « *Un bel ensemble de trois plans d'eau est formé (...) par le lac naturel de la Crégut (36 ha), l'étang artificiel de la Crégut (10 ha) et le lac artificiel de Lastioules (125 ha). Cet ensemble présente un intérêt essentiellement pittoresque résultant non seulement des eaux, du relief et de la végétation, mais aussi de la qualité de certaines constructions rurales* ». L'ampleur des aménagements hydroélectriques engagés sur le plateau de la Crégut n'ont pas entamé l'enthousiasme du délégué au recensement des monuments anciens du Cantal, André Muzac, qui écrit : « *Le contraste est frappant ici entre l'œuvre de la nature et celle de l'homme. Mais l'artifice n'est pas sans charme. Il ajoute au contraire une note de sérénité souriante. Par sa variété et son ampleur il atténue la mélancolie primitive de ces lieux. Le printemps qui couvre les prairies de jonquilles et de narcisses et l'automne avec ses landes de bruyères en fleurs offrent ici un spectacle enchanteur* ».

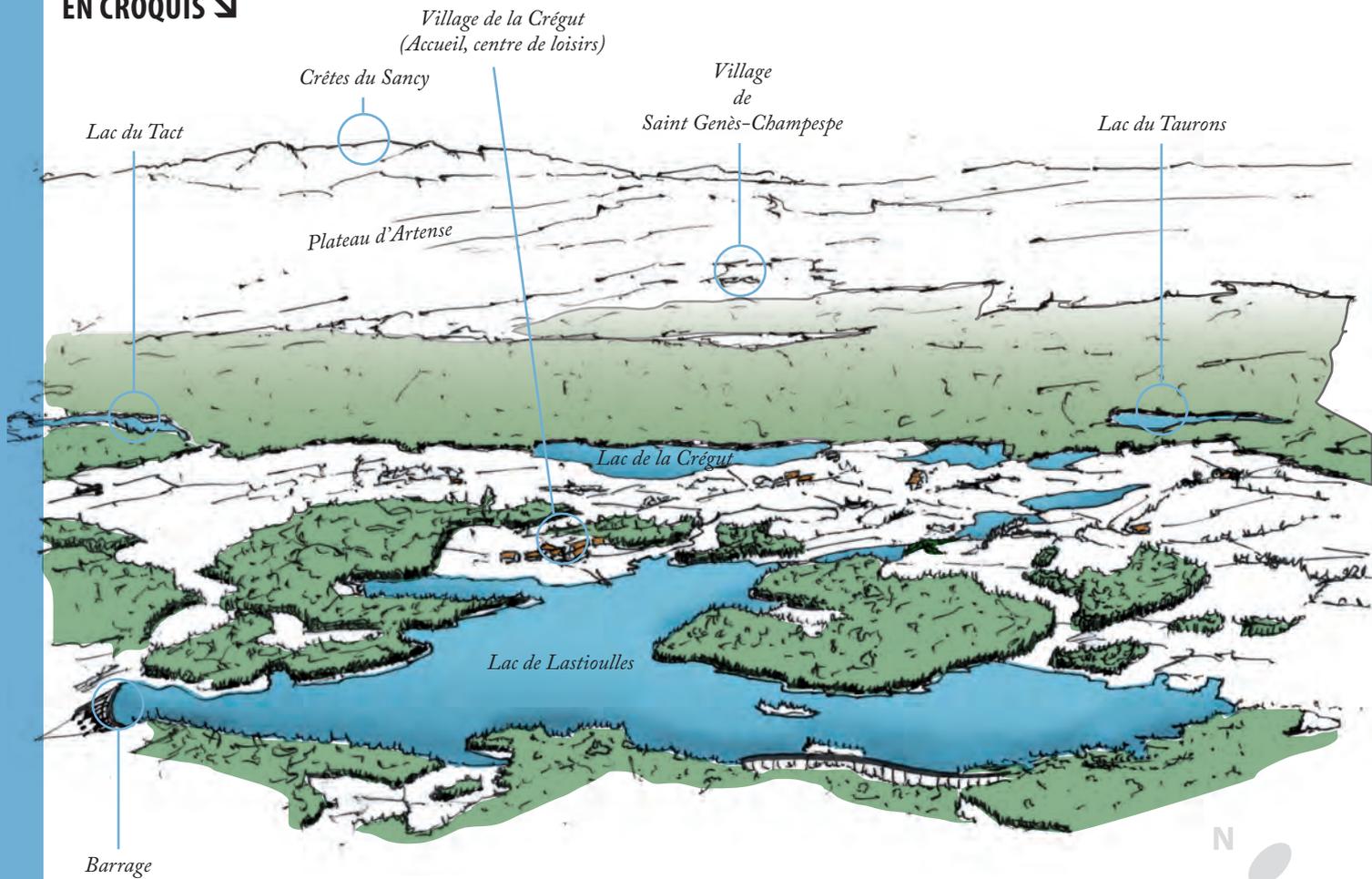
Contexte social de l'inscription (désaccords, pressions...) .

il semble que le site ait été protégé devant l'imminence de projets d'infrastructures touristiques de type base de loisir nautiques et terrains de camping. L'inscription s'est faite avec l'accord de la commune, sous réserve de « *liberté entière pour les exploitations agricoles, droit d'abreuvement à la rive, maintien du niveau d'eau dans le lac de la Crégut* ». Délimitation : Le périmètre est arbitraire : il englobe une bande de 300 m de terrain à partir des rives. Superficie : 587,2 ha.

Etat du site par rapport à l'époque de l'inscription. Le caractère artificiel des lacs de retenue est atténué par une ripisylve qui forme un cordon lâche et boisé autour du plan d'eau. Le paysage semble s'être boisé. La principale modification tient à la vocation touristique assumée du lac. Une petite base nautique a été installée sur une presqu'île, avec une certaine discrétion. Un terrain de camping et quelques habitations de vacances la bordent en direction de la D22. Seule une installation sur une crête signale de façon marquée ces quelques constructions. La scierie de la Crégut, construite peu avant l'inscription du site, à proximité du lac naturel, semble à l'abandon.

Fréquentation, exploitation du site, gestion administrative actuelle. Le site a une vocation touristique affirmée, qui fait passer au second plan sa vocation hydroélectrique. Cette collusion est fréquente sur les lacs de retenue du Massif Central, mais le Lac de Lastioules n'est cependant pas aménagé à l'égal de Vassivière. C'est une station discrète, qui semblait déjà fréquentée au moment de la mise en eau des retenues, de façon « sauvage ». Les photographies prises au moment de l'inscription témoignent également de la transformation du bâti vernaculaire (toitures de chaume) en résidences secondaires.

EN CROQUIS ↘



EN PHOTOGRAPHIES ↘



Ambiance hivernale sur le lac de la Crégut



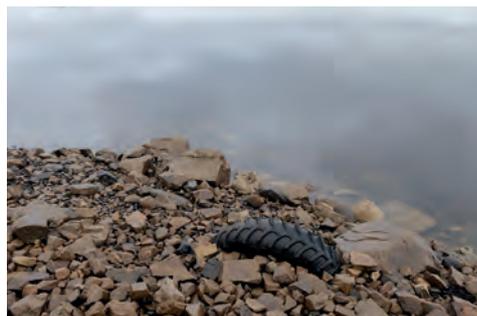
Les îles de Lastioules



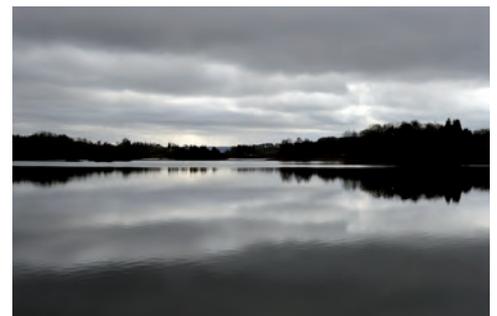
Signalétique sur l'édifice du barrage



Panneautage pour la navigation



Berges du lac



Jeux de miroir

APPROCHE DESCRIPTIVE ↘

Lacs au pluriel. Le lac d'origine glaciaire de La Crégut est entouré de lacs de barrages : Le lac de Lastiouilles, le plus grand de ce complexe de lacs ; le lac du Tact ; le lac du Taurons, et un peu plus loin ; le lac de Laspialade. Il se trouve au centre d'un complexe hydraulique entre la Tarentaine et la Rhue qui alimente à la fois l'usine d'Auzerette au niveau du barrage de la Rhue et Bort les Orgues, par de longues conduites d'aménées. Les eaux de la Tarentaine et de l'Eau Verte, en amont, sont détournés vers les lacs qui servent de réservoirs.

Le lac Chauvet. Le bassin versant duquel est canalisé l'eau s'étend jusqu'au lac Chauvet, qui alimente la Tarentaine à une vingtaine de kilomètres au nord-est.

« **Complexe de lacs** ». C'est le seul exemple auvergnat de « complexe de lacs ». Cela en fait un site très singulier.

« **Ambiance scandinave** ». Les rives très découpées des lacs, notamment celles du lac de Lastiouilles, les îlots émergents, les presqu'îles, les petites falaises tombantes dans les eaux (du lac de la Crégut par exemple) et le caractère doucement vallonné des environs, mélanges de cultures et de prairies ouvertes et de boisements, génèrent une atmosphère singulière et unique en Auvergne. Si le Cézallier a des airs d'Ecosse pour certains, d'autres font pour cette partie aquatique de l'Artense une analogie avec les ambiances scandinaves.

Formes d'aménagements liées à l'énergie. Derrière cette apparence très perceptible d'un site apparemment naturel renvoyant directement à des atmosphères de nature nordique, c'est un vaste système de construction de barrages, de déversoirs, d'évacuateurs de crue, de conduites forcées traversant la forêt, de cheminées d'équilibre et d'usines hydroélectriques qui permet l'exploitation des ressources naturelles entre Tarentaine, Eau Verte, Rhue et Dordogne jusqu'à Bort les Orgues. Le complexe de retenues de Lastiouilles et de La Crégut a été mis en place en 1970. Il fait partie du vaste système d'aménagement de production de l'énergie électrique de la Haute Dordogne et de ses affluents dont le barrage de Bort les Orgues, construit en 1952, est l'un des fleurons.

Le bourg au centre du complexe... Le bourg de la Crégut se trouve au milieu du complexe de lacs, contrairement à Trémouille qui se trouve un peu à l'écart.

Le lac de La Crégut et les habitants. La particularité de ce système de lacs est que l'un d'entre eux, le lac de La Crégut, bien que participant du système d'aménagement global de production de l'énergie électrique, n'a pas été intégré au domaine concédé par l'Etat et est resté dans le domaine privé de la commune de Trémouille. Si bien que « la qualité de ses eaux peut être revendiquée de droit par les habitants de la section de La Crégut ». Après avoir constaté l'envasement progressif des rives du lac et avoir été refoulé par l'exploitant sur ces questions, des riverains ont créé une association très active pour sauver les eaux du lac.

Panneau.

La Crégut
Le plus grand lac d'origine glaciaire
du Massif Central en péril
Envasement
Dégradation
Finissons-en
Association de Sauvegarde du Lac de la Crégut
Mairie, 15270 Tremouilles

« **Sauvons le lac !** ». « Le lac de La Crégut, c'est le plus grand lac d'origine glaciaire du Massif Central. L'abandon du territoire par les glaciers, il y a 13 500 ans, a laissé en ce lieu une cuvette de surcreusement remplie par l'eau de ruissellement de quelques ruisseaux forestiers et celle de sources sous lacustres. Depuis des années, la qualité de ce milieu aquatique est très atteinte par la mise en exploitation du complexe hydroélectrique de la Haute-Tarentaine. Recevant des eaux chargées, cela fait 40 ans que le lac stocke durablement cette charge. »

Association de Sauvegarde du Lac de la Crégut

Silence On S'envase.

La fête annuelle du Lac de la Crégut.

« Madame, Monsieur, cher adhérent,
Enfin du nouveau pour cette 7^{ème} journée du LAC qui se déroulera le 7 août 2010 à partir de 10 h. 30. A l'initiative d'EPIDOR une réunion exceptionnelle du groupe de travail sur le lac de La Crégut s'est enfin tenue le 27 avril dernier à Trémouille. L'assemblée présidée par monsieur le Sous/Préfet, composée d'élus, de tous les services de l'Etat, des représentants des collectivités territoriales et de l'association a permis de constater une corrélation d'idées entre tous les intervenants (sauf EDF) : il faut contourner le lac de La Crégut et la retenue du Tact pour sauver le lac mais aussi protéger la retenue de Lastiouilles d'une avenir incertain. Les personnes présentes ont prié instamment EDF de mettre à l'étude sans délais ces contournements, ce qu'ont refusé ses représentants, faisant valoir la proximité du renouvellement de la concession. L'accent a été alors mis sur la réalité de la spécificité du statut du lac de La Crégut, bien sectionnaire propriété des habitants des hameaux jouxtant le lac et sur lequel EDF n'a qu'une servitude de passage de l'eau. Monsieur le Sous/Préfet de Mauriac, nouvellement arrivé, a dit qu'il regarderait de plus près la problématique posée par ce statut. Le 17 juin dernier il adressait un courrier à EDF, sommant cette entreprise, d'identifier les mesures à mettre en place sans délais pour faire cesser les désordres provoqués à La Crégut et déterminer les conditions de remise en état du lac et ce, avant le renouvellement de la concession ! Nous en sommes là, dans l'attente d'un signe significatif de bonne volonté d'EDF dans les plus brefs délais. Tout cela vous sera détaillé le 7 août, et nous ne dérogerons pas aux bonnes habitudes : Rassemblement, manifestation, pique-nique. Vers 12h l'apéritif offert par l'Association, puis pique - nique tiré du sac, après - midi festive. Plus nous serons nombreux, plus nous pèserons auprès des

décideurs, des administrations et d'EDF pour faire valoir nos revendications, qui commencent enfin à être prise en compte.

Ensemble nous sauverons le lac, mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. »

Association de Sauvegarde du Lac de la Crégut

Intérêt direct des habitants dans l'avenir de leur lac. Ce qui se passe au lac de La Crégut est un cas rare d'implication collective des habitants dans l'avenir de leur lac. La gestion, l'exploitation et le jeu des connaissances autour des lacs est généralement l'affaire unique des exploitants directs, des collectivités territoriales et de l'Etat... En ce sens, il est à considérer comme exemplaire.

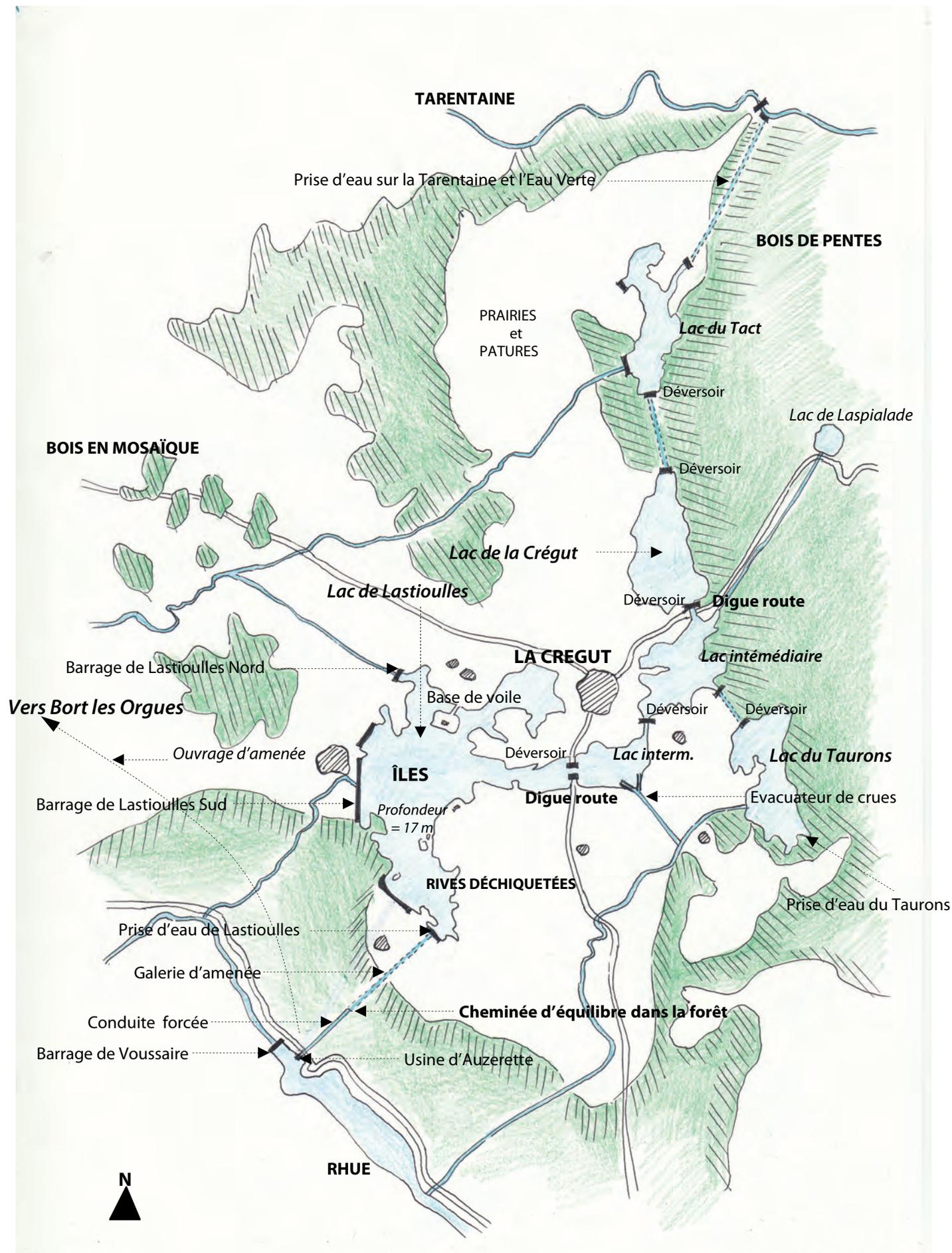
Différences. Le site des lacs de Lastioules, de la Crégut, du Tact et du Taurons est non seulement différent des autres lacs d'Auvergne en termes d'ambiance (petite Scandinavie), mais donc aussi en termes social par l'implication des populations locales.

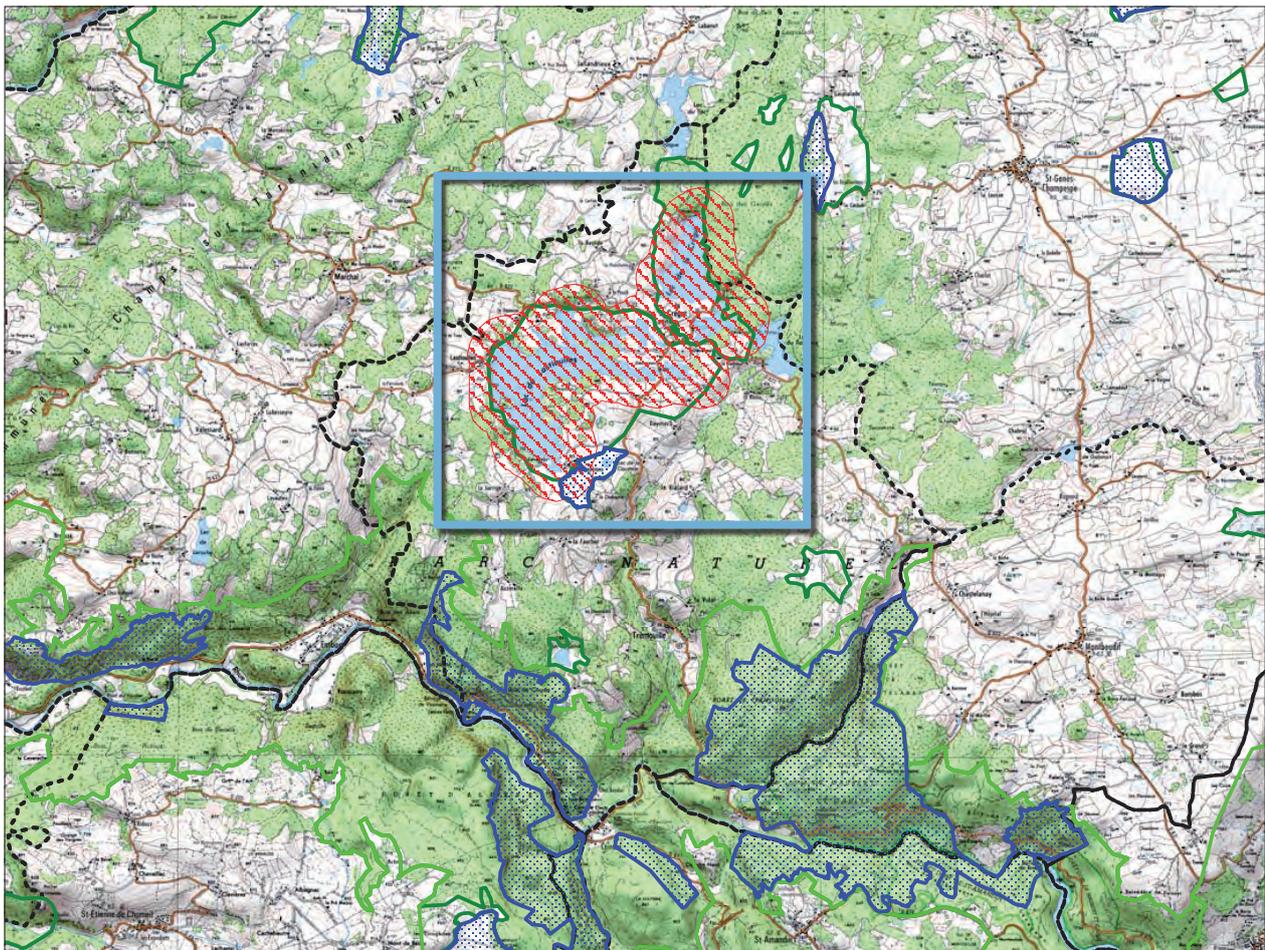
Eloignement. La troisième grande particularité de ce grand site lacustre est son éloignement. Le plateau de l'Artense est éloigné des grandes agglomérations et les nombreuses vallées et gorges qui le découpent à l'Ouest rendent sinueux l'accès aux petites agglomérations du Nord-Est du Cantal (Bort-les-Orgues, Ydes...). Il reste donc à l'écart des grands sites de fréquentation touristiques. On y séjourne en famille et/ou pour un tourisme dit nature (pêche, promenades...). Des aménagements permettent un accueil assez large : camping, base nautique...

Modes d'accès au lac. La route départementale permet d'accéder aux lacs depuis Bort et Champs-sur-Tarentaine à l'Ouest et depuis Condat au Sud et Besse à l'Est en passant par le bourg de Saint-Genès-Champespe. Le plateau est quadrillé de plus petites routes qui permettent notamment de rejoindre la départementale qui descend les gorges de la Rhue de Condat à Champs-sur-Tarentaine.

Ce réseau assez dense de routes et la situation centrale du bourg de La Crégut permet de tourner autour du complexe de lacs assez facilement et d'accéder aux rives en de nombreux points. Les digues de retenues et autres ouvrages hydroélectriques facilitent aussi des perceptions diverses des lacs. Les accès et points de vue sont démultipliés.

Tour des lacs. Des chemins de randonnée permettent de faire le tour des lacs en prenant un peu de hauteur et de recul. A l'écart des constructions hydroélectriques, on y perçoit encore mieux l'ambiance scandinave de ce genre de territoire lacustre.





0 1 2 km
Echelle : 1 cm pour 0.75 km



Document réalisé le 2/05/2013

----- Limite de commune



Fond cartographique :

- BD Carto ©
- Scan 25 ©
- Copyright : © IGN-Paris-1999
- Autorisation n° 90-9068
- <http://www.ign.fr>

PROPRIETAIRE(S)

Propriétés privées, sectionnales et publiques

DONNÉES NATURALISTES

ZNIEFF de type 1 : Lac de Lastioules (830020250)

+ Lac de la Crégut (83002024)

ZNIEFF de type 2 : Artense (830007459)

PROTECTION AU TITRE DES SITES

Site inscrit : lac de Lastioules et de la Crégut

AMENAGEMENT & GESTION

SDAGE : SDAGE Adour-Garonne - Agence de l'eau Adour-Garonne

SAGE : SAGE Dordogne Amont - EPIDOR

Contrat de Milieux : Haute Dordogne (2003/2010) - Conseil Départemental 63 / EPIDOR

PARTENAIRES

Propriétaires privés + association des ayants-droits de biens sections

EDF - Unité de production Centre - GEH Dordogne - 05 44 40 89 60

Commune de Trémouille - 04 71 78 50 76

Commune de Saint Genès-Champespe - 04 73 22 31 84

Communauté de communes de Sumène-Artense - 04 71 78 72 55 - ccsa.champs@orange.fr

Sancy-Artense Communauté - 04 73 21 79 79 - communaute@sancy-artense.com

Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - 04 73 65 64 26 - Parc.volcans@wanadoo.fr

DREAL - Inspecteur des sites - 04 73 43 16 00